

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### DOCTRINE

#### PIE X ET L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Dans le vaste champ de l'action sociale catholique, Pie X n'a cessé, pendant tout son règne, de réclamer énergiquement pour l'Église la place qui lui est due, c'est-à-dire la première. Dès 1903, il publie ce *Motu Proprio* où il donne, d'après les encycliques de Léon XIII, les règles qui doivent présider à l'action sociale de tous les catholiques et qui suffisent, quand elles sont fidèlement observées, à garder les hommes d'œuvres contre certaines tendances socialistes, souvent à redouter. Dans son encyclique *Singulari quadam*, il rappelle aux catholiques allemands que les syndicats d'ouvriers catholiques doivent être nettement confessionnels et qu'ils doivent se défier, en cela comme en toute chose, de cette dangereuse neutralité que cherche à imposer aux œuvres catholiques le libéralisme contemporain.

A tous, il recommande l'établissement des œuvres de presse catholique, comme l'un des moyens de défense religieuse les plus efficaces qui soient aujourd'hui. « Il faut donc pour guérir les maux de notre temps, écrivait-il à Mgr Bégin, dans son Bref du 27 mai 1907, employer des moyens qui soient appropriés à ses habitudes. C'est pourquoi aux écrits opposons les écrits ; aux erreurs propagées ça et là, la vérité ; aux poisons des mauvaises lectures, le remède des lectures salutaires ; aux journaux dont l'influence se fait sentir tous les jours, au moins le bon journal. »

Par-dessus tout, Pie X demande avec instance aux ministres de Dieu d'enseigner à temps et à contre-temps, *opportune et importune*, la doctrine catholique pure et intégrale, sans l'ombre d'une concession à l'erreur. C'est dans la connaissance et l'étude approfondie de la vraie doctrine qu'il voit le salut de la société ; comme il voit sa perte assurée dans « l'ignorance des choses divines, principale cause de la dépression actuelle, de la débilité des âmes et des maux très graves qui s'en suivent », comme il le dit